

# ANOUX INFOS



N° 41 ANNEE 2021

# Etat civil 2021



**Décès** : Mme VENUTI Léonie

Le 08 mars 2021

*Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.*



**Mariage** : Mr RENKES Christophe et Mme LAFFOURCADE Cristèle

Le 10 juillet 2021

*Sincères félicitations aux jeunes mariés*



**Naissances** : Lucie TABOIN

Le 08 août 2021

**Séléna DURDURET**

Le 09 novembre 2021

**Sveyn KOSTREZWA**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021

*Félicitations aux parents et vœux de prospérité aux bébés*

## Création des appartements à l'ancienne école

Prochainement 5 nouveaux appartements s'ajouteront au patrimoine communal.

Notre ancienne école n'a pas tardé à trouver une seconde jeunesse.

Ces appartements sont destinés à la location.

Le coût de cet investissement s'est élevé à 550 000 euros HT. A cette somme, il conviendra de déduire les subventions de l'état (DETR) du Conseil Départemental (Appui aux territoires) et de la région Grand Est.

Le montant des loyers constituera une recette significative pour le budget communal.



## SAINT PAULIN REMISE A NEUF

Notre église Saint Paulin va connaître un bain de jouvence.

La mise en peinture de l'intérieur a démarré début novembre et devrait se terminer mi-décembre.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise ANOUX PEINTURE.

Le montant de ces travaux s'élève à 36 000 euros HT. A cette somme il faudra ajouter le coût de la remise en état du chemin de croix et de certaines statues. Cette opération sera effectuée par une personne spécialisée.

A savoir que l'autel, ainsi que les statues de Ste Barbe et St Paulin ne pourront pas être traitées car elles figurent au titre de mobilier protégé (patrimoine régional).

Cette opération est en partie financée par l'état (DETR) et la région Grand Est (Fond de relance 2021).

La fondation du patrimoine a également été sollicitée. Une souscription est toujours en cours. Pour les retardataires qui le souhaiteraient, il est encore possible de faire un don.

*(Vous trouverez les coordonnées de la fondation dans ce bulletin)*



# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

L'église du village d'Anoux dédiée à Saint-Paulin remonterait au XVII<sup>e</sup> siècle. Un carquois en pierre remployé mentionnant la date de 1661 y a d'ailleurs été retrouvé.

Le bâtiment en tant que tel, soumis à plusieurs reprises agrandi en 1818, fut reconstruit de 1834 à 1839 à l'emplacement de l'ancien édifice mais dans une autre orientation, d'est-à-dire perpendiculairement à la rue principale.

Le nouveau clocher terminé en 1859 donne à l'église d'Anoux son aspect actuel.

### LE PROJET DE RESTAURATION

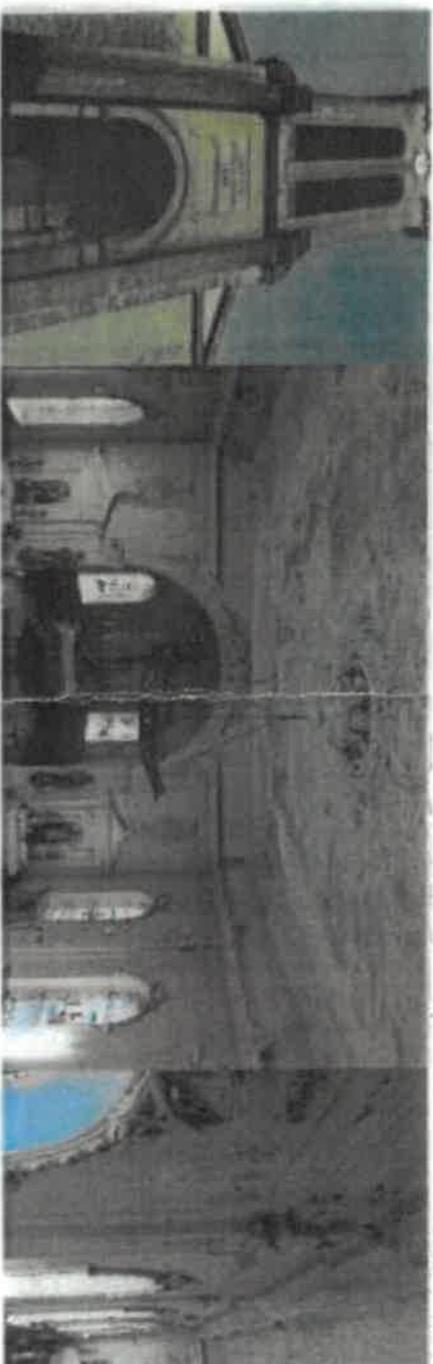
A l'intérieur de l'église, même si l'ensemble paraît encore solide, les peintures et enduits qui n'ont pas été refaits depuis très longtemps sont détrempés et demandent réflexion.

A plusieurs endroits, les moulures en plâtre du plafond s'ébrèlent et tombent au sol pouvant provoquer, à court terme, des accidents corporels suite à la chute de débris.

Il est donc impératif pour la sécurité des fidèles de consolider et restaurer certains endroits du plafond.

Cette réhabilitation ayant un coût significatif pour la commune, le municipalité compte sur votre générosité pour mener à bien ce projet de rénovation !

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| Montant des travaux  | 35 632,97 € HT |
| Objectif de collecte | 10 000 €       |
| Début des travaux    | Printemps 2021 |



# BON DE SOUSCRIPTION

➤ *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

l'église Saint-Paulin à Anoux

Et sachez que tout don est affecté à l'œuvre active de la Fondation du patrimoine et le cadeau déposé se sera verser à la charge du donateur ou peut ou si le projet de restauration n'aboutit pas dans un délai de cinq années après la livraison de la première souscription ou n'est pas conforme au programme de travaux validé collectivement.

Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/68989](http://www.fondation-patrimoine.org/68989)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je téléchargis mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

l'église Saint-Paulin à Anoux.

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

La reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et visible à l'attention de l'enseigneur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

➤ *de bénéficier d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

| Exemples de dons  | 50 €   | 200 € | 500 € |
|---|--------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu              | 17 €   | 68 €  | 170 € |
| et dans la limite de 20% du revenu imposable                    |        |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 12,5 € | 50 €  | 125 € |
| et dans la limite de 75% du don                                 |        |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés           | 20 €   | 80 €  | 200 € |
| et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT                |        |       |       |

\* Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case « carte ».

## PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Fortes de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et professionnelles privées.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

### ► Mentions légales

Les informations relatives aux opérations de la Fondation du patrimoine sont accessibles à la grande majorité des personnes. Elles sont l'œuvre d'un volontariat et sont destinées au service des bénéficiaires de la Fondation du patrimoine. Seul le nombre d'ouvrages de la Fondation du patrimoine que vous avez choisis de soutenir sera enregistré, distribué, qualifié et vous ne recevrez pas de retour sur investissement ni un remboursement et la manière de voter est, en effet, ce qui compte.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit de accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Délégation Lorraine dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à transmettre au moins d'ici fin 2018, tous les renseignements relatifs aux données personnelles de la Fondation du patrimoine, ainsi que les modalités d'une réduction d'impôt, pendant toute la durée d'existence de la Fondation du patrimoine, sur son site internet ou par courrier, par voie électronique ou par voie postale, sans aucune contrepartie.

## CONTACTS



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Lorraine  
CFO Pfb

92 avenue de Metz

54000 Nancy

03 83 48 86 36

lorraine@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur   



### MAIRIE D'ANOUX

31 Rue Pasteur

54180 Anoux

03 82 21 53 00

mairie.anoux@wanadoo.fr

### NOS PARTENAIRES



FONDATION



PATRIMOINE

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

**l'église Saint-Paulin  
à Anoux**

Meurthe-et-Moselle



1 rue Pasteur, 54180 Anoux - Meurthe-et-Moselle - France - 03 82 21 53 00

Restaurer  
tous les projets sur  
www.fondation-patrimoine.org

## TRAVAUX

Après le lourd projet de transformation de l'école en appartements communaux, les travaux des années à venir seront moins conséquents.

Pour l'instant, deux dossiers de demandes de subventions ont été déposés auprès des services de l'état et du département concernant :

1-La création d'une réserve incendie enterrée au niveau du rond-point de la route de FLEVILLE-LIXIERES, pour répondre aux attentes du SDIS 54 en assurant une meilleure protection incendie pour la partie sud de la commune.

2- La création d'un 3ème plateau surélevé au niveau de l'abri bus du pont du Séchevaux pour répondre aux attentes sécuritaires des riverains du secteur.

## METHANISATION

Notre commune a connu cet été d'importants travaux liés à la construction de l'unité de méthanisation de Fléville-Lixières.

Avec les unités de Mance (Valbioenergie), Fléville-Lixières et Landres, notre secteur connaît une évolution importante vers la production de « gaz vert ».

Il est à noter que le réseau de gaz de la commune est alimenté prioritairement par l'unité de Fléville-Lixières et surtout composé à 100% de gaz vert. Le gaz fossile n'est injecté qu'en cas de besoin.

## VIDEOPROTECTION

Anoux améliore la protection de la commune par vidéo surveillance, en faisant installer deux nouvelles caméras à chaque entrée du village. Celles-ci viennent s'ajouter aux quatre déjà existantes.

Elles sont destinées exclusivement à la lecture des plaques d'immatriculation des véhicules.

## TRAVAUX DE RENOVATION

Les habitants du village souhaitant effectuer des travaux d'isolation, de rénovation dans leur résidence principale peuvent être accompagnés par deux organismes :

- Renov-plus du bassin de Briey au : 09 85 60 07 29 (plaquette ci-jointe)
- OPAH (Opération Programmée Amélioration de l'Habitat) au :  
03 83 30 80 60

“

Réduire ses consommations d'énergie ça permet de préserver son porte-monnaie, la planète mais aussi d'apporter plus de confort !



”



## Plusieurs types d'accompagnements existent selon vos besoins et votre projet :

**Des conseils neutres et gratuits**, pour vous aider à réduire vos factures ; améliorer votre confort ; vous renseigner sur les aides financières ; le choix des matériaux ; analyser vos devis.

**Un bilan énergétique gratuit de votre logement**, pour vous aider dans la réflexion de votre projet de travaux et hiérarchiser les priorités.

**Des études spécifiques** : comparatif des systèmes de chauffage, optimisation des dispositifs d'aide et caméra thermique.



**Un accompagnement de terrain complet avec Oktave** (prestations payantes): accès facilité aux prêts travaux, mise en place et participation aux réunions de chantier, suivi des travaux, mesures spécifiques avant/après travaux.

N'hésitez plus, prenez rendez-vous !

☎ 09 85 60 07 29

✉ [renov-plus@paysbassinbriey.fr](mailto:renov-plus@paysbassinbriey.fr)

📍 2 rue du Maréchal Foch,  
54150 Val de Briey

🌐 [www.paysbassinbriey.fr/renov-plus](http://www.paysbassinbriey.fr/renov-plus)

📘 Renov+ bassin Briey



## BOITE A LIVRES

Comme dans beaucoup de communes, notre conseil municipal s'est décidé à implanter une boîte à livres.

Elle a été installée dans l'abribus en face de la mairie, au cœur du village.

C'est une ancienne chambre froide qui accueille les ouvrages connaissant ainsi une seconde jeunesse.

Ce sont deux jeunes filles embauchées dans le cadre des « jobs d'été » (LOLA et LUCIE) qui se sont chargées de la décorer et de l'installer.

Le conseil n'a pas souhaité mettre en place un règlement particulier pour la gestion de cette boîte à livres. Il suffit d'emprunter les livres et de les rapporter une fois lus.

Bien sûr, vous pouvez y déposer des livres si vous le désirez.

Nous remercions toutes les personnes qui ont fait des dons pour cette opération.

Tous les ans la commune fournira quelques ouvrages récents pour apporter un peu de fraîcheur à cette boîte.



## 11 NOVEMBRE

Après plusieurs cérémonies annulées en raison de la crise sanitaire, la commémoration du 11 novembre s'est tenue cette année en présence d'une assemblée représentative.

Cela a été l'occasion de remettre à Mr Christophe BOURHOVEN un diplôme pour ses 25 ans en tant que porte-drapeau.



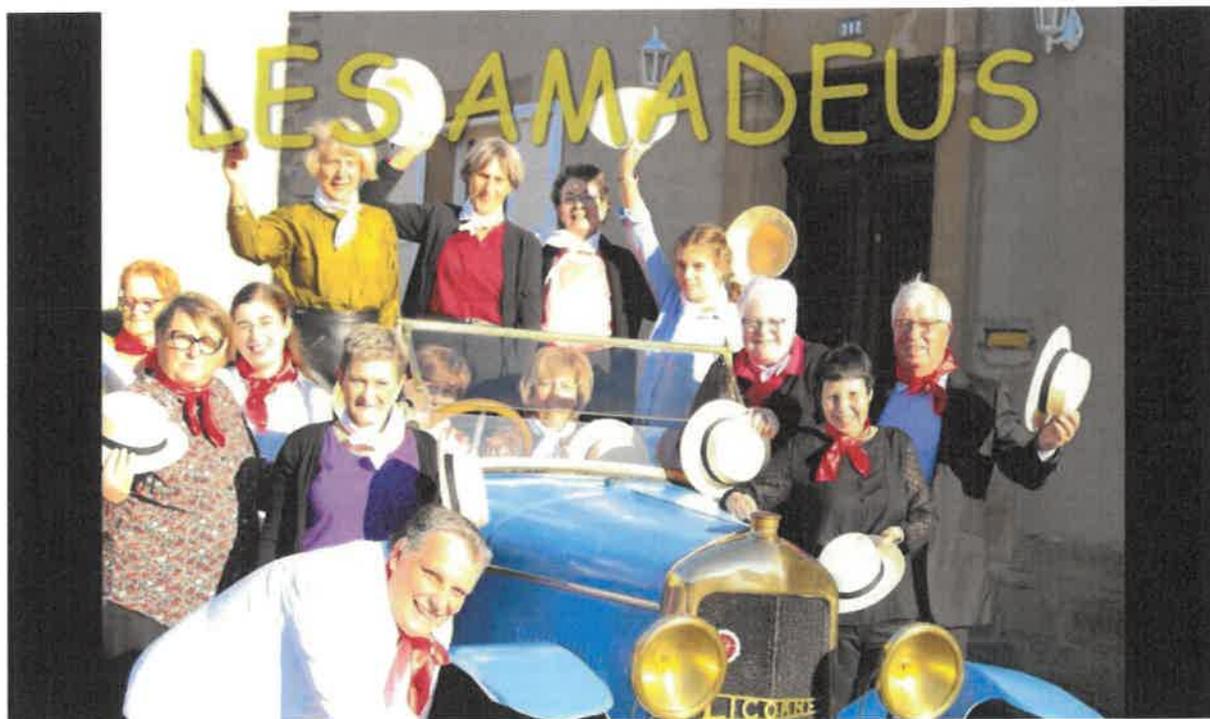
## LES AMADEUS

Créée il y a un an la chorale LES AMADEUS poursuit son bonhomme de chemin. Composée de 15 personnes, elle est toujours à la recherche de volontaires souhaitant venir grossir l'effectif.

Les répétitions se déroulent tous les jeudis à 19 h dans la salle communale, avis aux amateurs...

Il s'agit pour l'instant d'une activité à part entière du FEP ANOUX.

Les personnes intéressées peuvent contacter Mr Nicolai au : 03 82 21 90 77



## ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Comme en 2020, les activités ont été fortement perturbées par la crise sanitaire. Toutes les manifestations du FEP ont dû être annulées, en particulier la fête patronale.

Seuls 2 spectacles ont pu avoir lieu :

- Le concert des « Cracked Cookies » le 27 août Place de la Libération, dans le cadre des « Festivals d'été de l'OLC ». Malgré les contraintes sanitaires et grâce à une météo clémente, ce sont 120 personnes qui s'étaient déplacées pour partager un agréable moment en musique.
- La représentation de la pièce de théâtre « A Vau l'eau » par la compagnie Pardès Rimonin qui s'est tenue le 23 octobre dans la salle communale. Là aussi, l'assistance nombreuse et a été sensibilisée à la cause des migrants. Un beau spectacle qui donnait à réfléchir...



## Les 4 saisons à ANOUX



## Bientôt un nouveau livre

En collaboration avec l'association de BRIEY « Les Ateliers de Jules Verne », la commune a le projet d'éditer un ouvrage sur Anoux.

Anoux au fil des quatre saisons sera un album photos montrant notre commune d'une manière différente et originale.

Pour réaliser ce projet, les membres de l'association aimeraient que des habitants volontaires posent dans différents lieux du village. Cela donnerait un caractère plus « vivant » au livre. Si cela vous intéresse, merci de vous faire connaître à la mairie.

Pour l'instant, les membres de l'association vont sillonner Anoux à la recherche de sites intéressants. Ne vous étonnez pas de les rencontrer appareil photo à la main...

## Salle de classe au Sénégal



La salle de classe devenue laboratoire est arrivée au terme de ses aménagements et a bien fière allure.

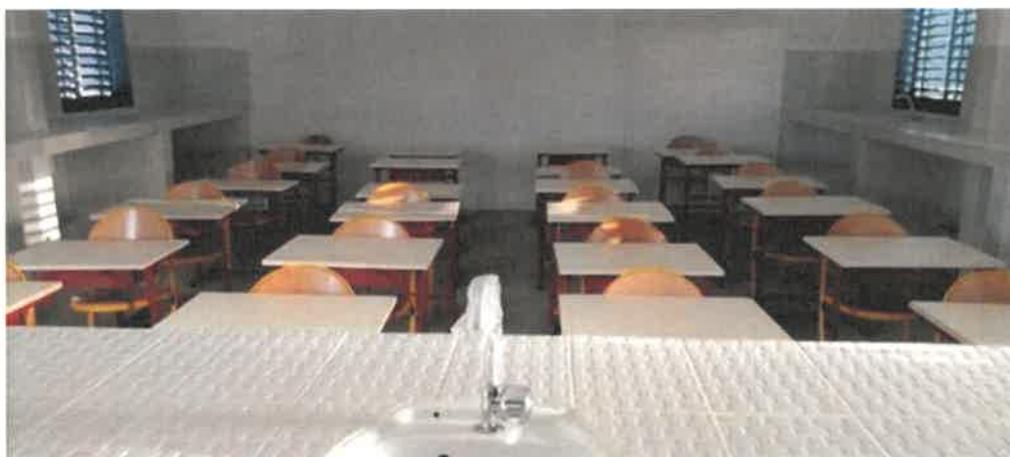
Elle a été aménagée avec les tables de l'école d'Anoux (gracieusement offertes par la commune) collectées par nos amis scouts et amenées par container.

Le bâtiment extérieur a été peint et les finitions peaufinées dans les moindres détails.

Dire qu'il y a 6 ou 7 ans, il n'y avait pas d'arbres dans la cour.

Même le ministre était présent à la cérémonie d'inauguration qui a eu lieu le 23 octobre dernier. La salle polyvalente était rangée et nettoyée comme jamais... et prête à recevoir la population. On a inauguré les classes de Patrice Thélot et la classe scientifique ainsi que les classes du collège-lycée de Nianing.

Une bien belle journée que vous pourrez revivre en regardant les vidéos Youtube sur Nianing info. Vous entendrez qu'on a bien parlé des Amis de Gandiol, même de la part du ministre, ce qui a fait bien plaisir.





## PATRIMOINE

Lors d'une promenade, peut-être avez-vous remarqué près de l'ancien lavoir, un vieil engin agricole.

Certains se sont sûrement demandé à quoi avait pu servir cette machine bizarre !!

Il s'agit en fait d'une ancienne arracheuse de pommes de terre, inventée et apparue dans nos campagnes à la deuxième moitié du XIX -ème siècle.

La machine tractée par un cheval faisait tourner des fourches à l'aide d'un mécanisme entraîné par les roues. En tournant, les fourches déterraient les pommes de terre.

Il était primordial que l'engin ne roule pas trop vite et surtout que les fourches soient bien réglées ; trop profondes, le mécanisme se bloquait, pas assez, les pommes de terre risquaient de s'abîmer.

Peu avant 1970, j'ai encore vu fonctionner ce genre de matériel dans le village voisin d'Immonville et le réglage n'était pas évident.

On ne sait pas à qui appartenait cette machine, peut-être à la commune qui la louait aux gens du village ou alors avait-elle été achetée par un groupement de particuliers ?

L'arracheuse de pommes de terre a été restaurée par Claude Targa (ouvrier communal) et Nicolas Corvi employé en « job d'été ».

Merci à eux d'avoir remis en valeur cette machine d'un autre temps, témoin de notre passé.

P. Schmitt



# *Au fil des archives . . . . .*

## *Délibérations du conseil municipal :*

*Le 11 janvier 1835*

*À l'effet de délibérer sur la demande du Sieur Simon Frette, cordonnier à  
MOUX tendant à une délivrance d'arbres pour la reconstruction de la  
toiture de sa maison couverte de chaume dont la commune à usage d'accorder  
à ceux qui recouvrent leurs maisons de tuiles*

*Le 21 février 1836*

*Lecture de la circulaire de Mr le Préfet en date du 12 janvier 1836  
concernant la réintégration dans les magasins de l'état des armes de la Garde  
Nationale confiés à la commune.*

*La commune étant dépositaire de quarante-deux fusils provenant des  
magasins de l'état et que les frais d'entretien deviennent une charge trop  
onéreuse décide que les armes dont il s'agit soient réintégrées dans les  
magasins du département*

# Saviez-vous que les années Sourin illuminèrent le village d'Anoux ?

Influenceur bien avant l'heure, au sens noble du terme, l'image de l'instituteur Henri Sourin confine au mythe dans la mémoire populaire d'Anoux. Pendant douze ans, de 1946 à 1958, sa présence contribua à dynamiser le village.



On vous parle d'un temps où l'existence de nombreuses petites communes s'articulait autour de trois personnalités : le maire, le curé, l'instituteur. Alexis Hédin, malgré sa succession de mandats de 1947 à 1971, comme l'abbé Jean Rouffe, nous pardonnerons d'écrire que leur souvenir a glissé progressivement dans les limbes d'une époque révolue. Il n'en est pas de même d'Henri Sourin, dont une rue perpétue le nom. Autre témoignage de son investissement presque sans limites auprès de ses concitoyens, l'aire de sport communale fut pompeusement baptisée en son temps « Stade Henri-Sourin ». Revenons aux images couleur sépia. D'origine meusienne, il est né le 23 janvier 1914 à Thonne-le-Thil, Henri Sourin est nommé instituteur à Anoux en 1946, année de son mariage avec Cécile Verlet, originaire de Ville-au-Montois où elle avait vu le jour le 15 juillet 1921. Pendant douze ans, le couple enseignera dans les deux classes de l'école primaire communale. Etre un simple maître ne suffisait pas à celui qui fourmillait d'idées novatrices dans ses multiples et impressionnants engagements.

## Le charisme d'un instit'

Comme souvent, l'instituteur du village en devient aussi le secrétaire de mairie. La tâche incombera à Cécile en 1953 quand son mari devient conseiller municipal. Il assure la correspondance du journal qui est alors « l'Est Républicain » et compile des centaines de petits articles sur une vie locale dont Henri Sourin contribue à l'enrichissement. Apparition de séances de « cinéma éducatif », un journal « L'Eveil » tenu par ses élèves, création du Foyer rural, des excursions durant l'année pour tous les âges, la réalisation en 1954 de la « Monographie communale d'Anoux » aboutissement d'un travail long et ardu. Au conseil, il contribue à faire installer l'eau courante à domicile, faire déplacer les tas de fumier des usoirs sur l'arrière des fermes. Le sport défraie la chronique : pour créer une équipe de basket, il faut disposer d'un terrain. L'abbé Rouffe avance l'heure de la messe dominicale et des bénévoles se retroussent les manches après l'office. L'Eveil sportif d'Anoux s'illustre par plusieurs titres, départementaux et lorrains en basket.

# En feuilletant les archives

Janvier 1953

ANOUX

**Faire la « buée »  
devient un plaisir**

*La lessive, souci aussi vieux que le monde, est peut-être la chose qui a connu jusque voilà quelques années, le moins de progrès dans son évolution. Laver avec de l'air, formule magique...*

*Une chemise sale, une démonstration n'engage à rien, un résultat probant. Un prix raisonnable et spécial de 3300 fr. et l'on se disputait la fameuse machine.*

*Plus de 20 ménagères, ce soir-là nourrirent chacune l'espoir de voir son travail facilité.*

*Chose curieuse, c'est le sexe fort qui représentait la plus grosse clientèle.*

Février 1954

ANOUX

**Accident spectaculaire**

*Jeudi soir vers 19h, alors qu'il neigeait à gros flocons, M. Masson, mineur à Mercy-Le-Bas accompagné de sa belle-mère, venait de rendre visite à son épouse à la maternité de la clinique des mines de Briey, quand arrivé à la hauteur de la chapelle, gêné vraisemblablement par la neige, manqua son tournant et alla droit dans le fossé. Les deux passagers en furent quittes pour la peur. M. Pedrocchi entreprit, avec sa voiture, de remorquer la puissante Hotchkiss. Aidé de personnes bénévoles de la localité et de gens de passage, il arriva, non sans peine, à tirer le lourd véhicule de sa fâcheuse position.*

Décembre 1953

ANOUX

**TRAVAIL D'ALTITUDE**

*Notre sympathique forgeron, défiant le vertige s'évertue à consolider la protection des vitraux de l'église sérieusement ébranlés par le vent.*

Janvier 1954

ANOUX

**Une imprudence qui a (presque) rendu service**

*Un temps radieux, un sous-bois déjà bruisant d'une rumeur printanière et l'on a vite fait de garer la voiture à la lisière et fouler l'herbe sèche de la peupleraie qui s'étale sur près de 3 ha entre les bois, au lieu-dit « le fond de Seuly ».*

*On sort une cigarette et quelques instants après les flammes crépitent dans l'herbe sèche. C'est alors qu'on pense que l'allumette jetée n'était pas éteinte et on a beau piétiner les flammèches, elles reprennent de plus belles.*

*On s'affole, des bonnes volontés de Norroy-Le-Sec se précipitent avec des pelles et un extincteur portatif, mais c'est peine perdue.*

*Les trois hectares brûleront.*

*Les peupliers souffriront à peine mais il faut craindre pour les bois voisins, les flammes s'en approchent d'une largeur de route.*

*La surveillance sera assurée et le danger le plus redouté conjuré.*

*Si cette imprudence pouvait être lourde de conséquences elle a presque rendu service à notre garde champêtre chargé de l'entretien de la plantation lui qui a toujours repoussé l'idée de provoquer ce feu même à un moment plus propice.*

# En feuilletant les archives suite...

Février 1954

## ANOUX

### *Bravo ! Facteur !*

*Affrontant froid, neige et verglas au cours de cet hiver rigoureux notre sympathique et complaisant facteur, M. Jean Moraweck, chaque jour, vient de Mancieulles nous distribuer notre courrier.*

*Il a bien droit à notre reconnaissance car le chemin qui passe par la ferme isolée de St-Saumont n'est pas de tout repos.*

*Plus d'une fois la bicyclette a dû être abandonnée, la marche étant elle-même difficile et non exempte.*

Avril 1954

## ANOUX

### *Conseil Municipal*

*Dans sa dernière réunion, le conseil Municipal décida d'offrir cinq livres de prix, à chacun des élèves reçus au certificat d'études et à l'examen d'entrée en 6<sup>ème</sup>, M. le Maire a tenu comme chaque année à récompenser lui-même un candidat. Par ailleurs, il a été décidé de remplacer la monumentale croix supportant le christ du cimetière par une nouvelle croix faite, soit en bois comme l'ancienne, soit en ciment.*

*Il est bon de rappeler que l'érection de cette croix de près de 3 m. sur 2 m., remonte à la construction du cimetière en l'année 1865.*

*C'est à cette date en effet que la commune, au prix de grands sacrifices, créa ce nouveau cimetière hors de l'enceinte du village, vers le nord et à 130m, de l'agglomération pour la somme de 4.411 fr. 20.*

*A l'époque de l'acquisition, ce terrain très pierreux a paru devoir présenter de graves difficultés pour le creusage des fosses, et pour le rendre plus propre à sa destination, la commune fit faire avant tout un défoncement à deux mètres de profondeur et extraire les pierres en outre de cette opération, on fit ramener des terres et l'on dépensa pour ces deux opérations la somme de mille francs.*

Juin 1955

## ANOUX

### *On croit rêver*

*Depuis vingt-quatre heures, une affiche (40-60) bleu clair est placardée sur nos murs. Banale en elle-même, à l'en-tête bien classique « adjudication », elle prend cependant pour chacun de nous un relief saisissant.*

*On y lit : premier lot, génie civil, 9.978.500 fr. ; deuxième lot, canalisations, 35.661.500 fr., et ceci pour deux communes, dont Anoux.*

*Devant ces chiffres, l'homme d'avant-guerre ne peut se départir d'un certain vertige mais cette impression première est vite éclipsée et un parfait équilibre s'établit bien vite quand on trouve dans l'autre plateau de la balance un mot à la valeur inestimable : eau potable à discrétion. Une adjudication de travaux d'adduction d'eau qui se situe un jeudi 26 mai, à 11 heures, en mairie de Briey, n'est-ce pas le plus beau défi lancé aux volants des pompes publiques qui, à cette époque, commencent à grincer deux fois par jour, avant d'être cadennassés par un garde champêtre vigilant qui vous rationne le précieux liquide.*

Mai 1954

## ANOUX

### *Les freins ont lâché*

*M. Maurice Nez était occupé à conduire un lourd chariot de fumier quand, dans la forte descente du village, ses freins cédèrent. Sentant le danger en voyant ses chevaux s'emballer, il essaya de virer sur la gauche en direction d'une ruelle, mais ne pouvant suffisamment braquer, son attelage alla buter contre un petit mur.*

*Un des quatre chevaux fut blessé à la mâchoire inférieure et la flèche du char se brisa sous la puissance du choc.*

*M. Nez en fut quitte pour ma peur.*

Heureuse Année!

À l'aube du Nouvel An, acceptez  
de tout cœur les vœux les plus  
chaleureux pour une année  
exceptionnelle !



Mr le Maire et son conseil municipal vous souhaitent une bonne  
année 2022

Conception :

Berg André

Di Benedetto Franck

Schmitt Pierre

Droesch Marielle

Kosow Nathalie

Maciotta Sylvie